

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE COSSAYE
DEPARTEMENT DE LA NIEVRE
SEANCE DU 11 AVRIL 2024 A 19 HEURES 00**

Nombre de Membres :

. Afférents au Conseil Municipal	15
. Présents	10
. Qui ont pris part à la délibération	10

L'an deux mil vingt quatre, le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Eric VENUAT, Maire.

Présents : M. VENUAT Eric, M. MORIZOT Christophe, M. LION Bernard, M. GILBERT Michel, M. VAJDIC Laurent, M. VASSART Numa, M. CHARTIER Alain, Mme DUFRESNE Florence, M. CHASSERY Daniel, M. LAROCHE Vincent.

Secrétaire de séance : M. GILBERT Michel

Date de la convocation : le 05 avril 2024

Objet de la délibération :

Fixation du prix du m3 consommé en assainissement pour l'année 2024

Le conseil municipal, unanime, fixe à 0,95 € le prix du m3 d'eau consommé en assainissement.

Les foyers raccordés qui ne consomment pas ou très peu d'eau du réseau public (dont la liste est annexée à la présente) parce qu'utilisant un puits particulier, sont facturés au forfait sur la base de 30 m3 d'eau par personne au foyer.

Le Maire,





Mairie de Cossaye - 13 route de Decize 58300 COSSAYE

Tél./Fax : 03.86.50.71.16

Mail : mairie@cossaye.fr

LISTE DES FOYERS RACCORDÉS AU RESEAU PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT ASSUJETTIS AU FORFAIT
ANNÉE 2024

M. et Mme DUMET Jean-Claude – 47 route de Decize	60 m3
M. LAURENT André – 24 route de Laménay	30 m3
M. et Mme NEGRE Jacques – 7 route de Laménay	60 m3
Mme THOMAS Jeanne– 5 route de Laménay	90 m3
Mme LEBaupin Lucienne – 48 route de Decize	30 m3
M. et Mme LACAMBRE Eric – 4 route de Lucenay	60 m3

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 058-215800871-20240411-2024_024-DE